

Commune d'HOUDAIN

REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

DECISION N° 2026-110 DU 11 AOÛT 2026

OBJET : FINANCES – Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Fosse n° 7 – Autorisation de signature d'un avenant de transfert du marché

L'an deux mille vingt-six, le onze août ;

Le Maire de la Commune de Houdain ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

Vu la délibération n° 2026-041 du Conseil municipal du 7 avril 2026 portant délégation au Maire pour la durée du mandat et notamment son point n° 4 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant que la société URBYSOM a informé la commune de son intégration au sein de la société SOCOTEC Aménagement Biodiversité à compter du 1er juillet 2026, dans le cadre d'une opération de fusion intragroupe ;

Considérant que cette opération entraîne le transfert du marché au profit de la société SOCOTEC Aménagement Biodiversité, laquelle se substitue à la société URBYSOM dans l'ensemble de ses droits et obligations ;

Considérant que cette modification est sans incidence sur les conditions techniques et financières d'exécution du marché ;

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver l'avenant de transfert du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Fosse n° 7, conclu initialement avec le groupement dont la société URBYSOM est mandataire, au profit de la société SOCOTEC Aménagement Biodiversité.

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de transfert correspondant ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Article 3 :

Il est précisé que cette modification n'empporte aucune incidence financière sur le marché et ne modifie ni son objet ni ses conditions d'exécution.

Article 4 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et il en sera rendu compte au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Houdain, le 11 Août 2026

Le Maire,
Steven THIRY



Signé électroniquement par
Steven THIRY
Le 12/08/2026 à 09:10